

tion ? Dès maintenant, chaque fois que vous êtes fidèles au devoir, vous reculez les limites de la royauté de Dieu.

Vous n'avez pas le droit de choisir vos occupations, d'étendre vos plaisirs, de prolonger vos heures de repos. Votre temps ne vous appartient pas : il est à Dieu. Le bon sens populaire dit : "tuer le temps", comme s'il y avait là quelque chose d'homicide. . . . Vous ne posséderez vraiment de toute votre vie qu'une seule chose : votre âme. Vous entrerez un jour dans la société, comme l'ouvrier qui part le matin pour aller faire sa journée. Il a ses bras, sa force, son habileté, ses instruments de travail. Quels que soient les titres et quelle que soit la fortune que vous espériez, leur valeur sera celle de l'éducation qui aura façonné votre âme ; vos outils seront les qualités intellectuelles et morales que l'étude et la prière auront polies en vous ; votre habileté sera une conscience droite et pure, soutenue par une foi éclairée et par une volonté affermie dans le bien, prête à faire son devoir quand même, préférant tous les sacrifices qui conservent l'honneur d'une vie sans tache, à toutes les jouissances de la mollesse et de l'oisiveté."

* * *

Québec.—Les nouvelles les plus encourageantes nous arrivent de notre récente fondation de Québec. Monseigneur l'Archevêque a reçu et mis à exécution, le premier jour du mois du Rosaire, l'Indult de la S. Congrégation de la Propagande, qui lui donnait toutes les facultés nécessaires pour procéder à l'érection canonique du Couvent. C'est au premier mai que l'essai de fondation avait été tenté ; c'est au premier octobre que le couvent est officiellement reconnu par l'Eglise : deux dates qui resteront bénies et qui nous feront toujours espérer en la protection de la Vierge du Rosaire.

Qu'il nous soit aussi permis d'espérer en la générosité des fidèles, et de nos amis. Il nous faut acquérir le terrain, sur lequel devront se construire le futur couvent et la future église. Dans ce but, l'Œuvre des *Pieds de Terrain* a été établie, et elle a reçu l'approbation et la bénédiction de Monseigneur l'Archevêque de Québec. La souscription varie, pour un pied de terrain, de dix centins à cinq piastres : ce qui permet à toutes les bourses de concourir à cette bonne œuvre. Une messe est dite chaque